

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – CS 30002 – 62452 – BAPAUME CEDEX

Délibération 2020-151 du 3 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le mardi 3 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Sud-Artois s'est réuni à l'Espace Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la Présidence de Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président du Conseil de Communauté, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite le 27 octobre 2020 et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Étaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes C. DUMORTIER, C. MEGRET, D. TABARY, I. GUISE,

Mm A. DHAMEC, J. MAURER, J. PALISSE, B. BRONNIART, D. WERBROUCK, L. MUCHEMBLED, Ch. LAGNIEZ, D. LEDRU, D. BIZART, M. FLAHAUT, L. ANTINORI, E. NAWROCKI, G. TRANNIN, D. DHOUAILLY, M. POUILLAUDE, J. BONNAY, J.L. DESCAMPS, R. VANCAENEGHEM, D. BEDU, Ch. DAMBRINE, A.M. LECAT.

Objet : Travaux de chauffage à l'EAJE de Bapaume - Demande de subventions.

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au conseil de communauté le projet de rénovation du chauffage des locaux de l'établissement d'accueil du jeune enfant situé rue Gambetta à Bapaume.

Monsieur le Président présente le projet de remplacement des radiateurs électriques devenus vétustes et dangereux par des radiateurs rayonnants basse température, plus performants en termes d'économie d'énergie et de sécurité.

Monsieur le Président précise le coût estimatif de cette opération qui s'élève à la somme de 8 500,00 € et indique que des subventions sont susceptibles d'être attribuées pour cette opération par la FDE 62 d'une part et de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais au titre du fond de modernisation des équipements d'autre part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité à l'unanimité des membres présents et représentés :

- d'approuver les travaux de rénovation du chauffage de l'établissement d'accueil du Jeune enfant de Bapaume et le montant estimatif de cette opération ;
- de solliciter auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais une subvention au titre du fond de modernisation des équipements et auprès de la FDE 62 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les pièces relatives à ces dossiers de demandes de subvention ;
- de prévoir les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération dans le cadre du budget supplémentaire de l'exercice 2020 (Budget Principal - Section d'Investissement – Opération 24).

Envoyé en préfecture le 18/11/2020

Reçu en préfecture le 18/11/2020

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 062-200035442-20201103-DEL2020_151-DE

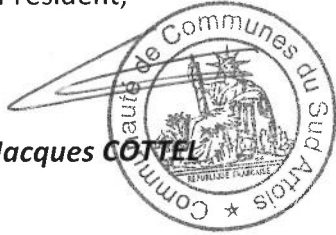
Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an que susdits.

Pour extrait conforme.

*Certifié et rendu exécutoire par affichage
et transmission en Préfecture.*

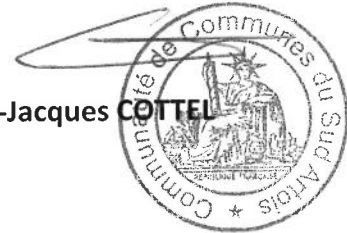
Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



Le Président,

Jean-Jacques COTTEL



2020-151 du 03/11/2020

*Travaux chauffage EAJE Bapaume –
Demande de subvention.*